

- Peuple, 501; « Le R.P.J. Lainez, S. J. », 514; « Maximes et Conseils », par le P. de la Colombière, 537; Le « curé Painchaud », 548; « Vie de Notre Seigneur Jésus-Christ », par le P. Frédéric, 557; « Jésus-Ouragé », 576; « Dé la Famille », 597; « Grand Sermonnaire », 596; « Guide de Lourdes et de la Grotte », 616; « Les Martyrs de la Commune », 617.
- Briand (Mgr), 13.
- Budget de l'enseignement élémentaire en France 51.
- Bas-blous (les), 56.
- Bailly (Mgr), 73.
- Boisson des animaux, 91.
- Bulletin des missions, 173.
- Bénédiction papale à l'article de la mort (la), 206.
- Baillargeon (Mgr), 219.
- Bon Martin (le) et la petite Géneviève, 330.
- Bienheureux Gérard Majella (le), 405, 418, 429, 441, 454, 477, 505, 515, 525, 538, 563, 598.
- Basilique de Jeanne d'Arc, à Domrémy, 577.

C

- Culte du silence (le), 1.
- Chronique de la *Semaine Religieuse*, 26, 37, 98, 136, 243, 313, 385, 409, 435, 469, 506, 553.
- Carnet du médecin, 21.
- Capitaliste et l'ouvrier (le), 71.
- Clergé et les journaux (le), 88.
- Croix de Montréal (la), 165.
- Cardinal Taschereau (S. E. le), 241.
- Coup d'œil sur l'étranger, 272, 288, 482, 532.
- Catholicisme en Allemagne (le), 310.
- Curé des Abeilles (le), 343.
- Correspondance agricole, 383.
- Changements ecclésiastiques, 404.
- Catéchisme et Théorie, 466.
- Cardinaux (les nouveaux), 483.
- Communion des neuf vendredis, 518.

D

- Diable au XIX^e siècle (le), 2.
- De la Mennais (Félicité-Robert), 8, 21, 32, 44, 52.
- Denaut (Mgr), 85.
- Décret touchant les fêtes primaires et secondaires du même rite, 119.
- Discours de Léon XIII aux associés de l'Apostolat de la prière, 134.
- David (M.) et le R. P. Lacasse, 146.
- Drapeau français (le), 287.
- Dézieg (Mgr J.-D.), 289.
- Décret d'introduction de la cause de béatification et canonisation de la vénérable servante de Dieu, Jeanne d'Arc, vierge, dite la Pucelle d'Orléans, 338.
- Dimanche du tempérant (le), 361.
- Départ de Mgr Bégin pour l'Europe, 381.
- Devoirs des patrons relativement à la vie physique de l'ouvrier, 550.